



UNION DU RHÔNE
DDEN
 DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

20 rue François Garcin - 69003 LYON
 Tél. : 07 49 40 34 10
 Courriel : dden69@free.fr
 Site internet : www.dden69.com



Sommaire du n°5

Décembre 2024

Images de la formation sécurité
 École inclusive
 Nos concours
 Effectifs horizon 2028
 Renouvellement 2025
 Vie des délégations
 Vie de l'Union

Le Trait d'Union

N°5

Une permanence téléphonique **et** en
 présentiel est assurée tous les mercredis
 de 9h à 12h



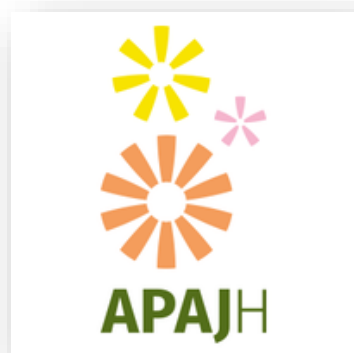
École inclusive

Les DDEN enquêtent...

Il ressort de nos rapports de visite et des comptes rendus des Conseils d'école un malaise s'amplifiant d'année en année lorsque l'on aborde la question de l'école inclusive : insuffisance notoire du nombre des AESH, non remplacement en cas d'absence, délai d'instruction des dossiers, difficulté d'acceptation des décisions, orientations problématiques, diversité des approches pédagogiques, articulation problématique des cas individuels et de la dynamique de classe...



Pour faire un point non-exhaustif mais assez complet du dossier, notre Fédération nationale a décidé d'initier une vaste enquête sur tout le territoire. Chaque DDEN est donc chargé d'interroger les directrices et les directeurs pour avoir leur avis sur la mise en œuvre de cette belle idée de l'inclusion scolaire dans son école, des moyens qui y sont consacrés (on sait qu'ils sont chaque année revus à la hausse), et des difficultés qu'ils rencontrent.



L'APAJH (Association Pour Adultes et jeunes Handicapés) est partenaire de cette initiative.

Les données qui seront collectées à l'issue de cette enquête seront compilées et analysées globalement et par territoire, afin d'avoir une photographie assez réaliste de la situation.

20 ans après l'adoption de la loi du 11 février 2005, il était temps de faire un état des lieux de cette loi ambitieuse et de ses répercussions sur le milieu scolaire.

Les DDEN qui le souhaitent peuvent remplir directement en ligne, à partir du lien présent sur le site de la Fédération, les renseignements qu'ils auront collectés :

<http://www.dden-fed.org/>



Enquête sur l'inclusivité dans l'école publique

Partie 1 : enquête DDEN

Pour ceux qui préfèrent travailler avec l'exemplaire papier ou qui souhaitent avoir le glossaire déclinant l'avalanche d'acronymes et de sigles qui jalonnent l'univers du handicap et celui de l'Éducation Nationale, notre Union Départementale est à leur disposition pour les leur faire parvenir...

Notre Union, qui a participé à l'élaboration du questionnaire, a chargé une commission de faire le tour de la question et a décidé d'en faire le thème d'étude de son prochain Congrès Départemental.

Plus nous aurons collecté de données fiables auprès des écoles, plus nous pourrons exploiter les résultats de cette enquête.



Vie de l'Union

Nos concours

Le 1^{er} trimestre de l'année scolaire est celui de l'élaboration des projets... Pour nous autres DDEN, c'est le moment de revoir l'organisation et de prévoir la dotation de nos concours.

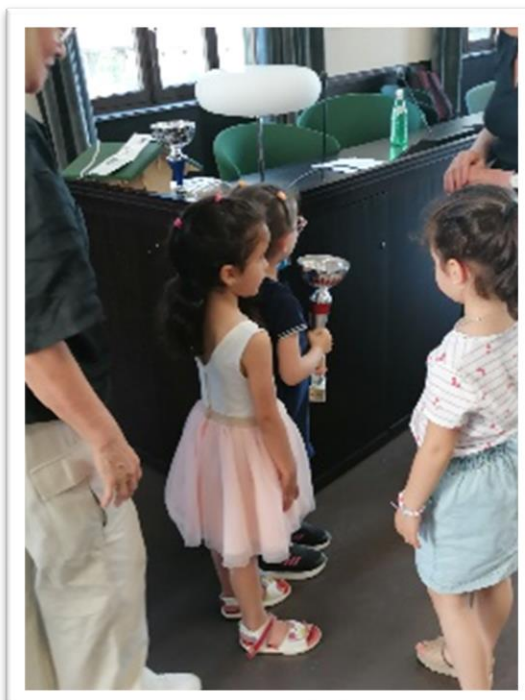
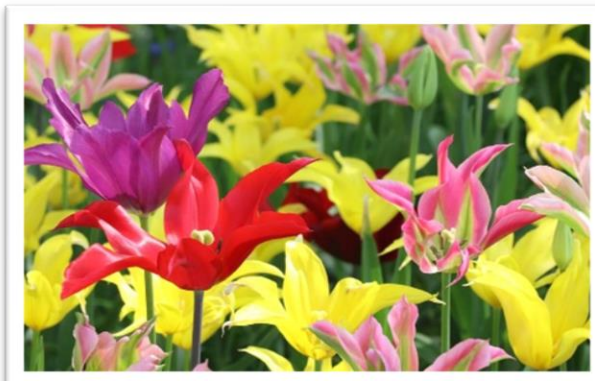
Sans trahir de secret, différents partenariats vont permettre de grandement augmenter la dotation de nos 2 concours départementaux :

- 1) Le traditionnel concours des écoles fleuries qui cherchait un deuxième souffle, a été rénové avec une dotation pour les récipiendaires de lots d'une valeur totale de 1500€.
- 2) Le concours « Samuel Paty – Se construire citoyen » va être généralisé à l'ensemble du territoire départemental et métropolitain. De plus, les délégations qui s'impliqueront dans son organisation, pourront voir leur territoire récompensé localement.



Pour en savoir plus, il est possible d'avoir toutes les précisions sur notre site internet public.

Des précisions à l'usage des DDEN sont disponibles sur notre site interne : <http://www.dden-du-rhone.org/members/connect/>



Horizon 2028

Vers une baisse des effectifs

La Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du Ministère de l'Éducation Nationale publie des notes d'informations qui sont de réelles mines de ressources disponibles pour celui qui veut comprendre et évaluer ce qui se joue dans ce grand Ministère.

Il est intéressant de connaître les évolutions qui se dessinent aussi bien pour le 1^{er} degré que pour le 2nd degré afin d'estimer les marges de choix budgétaire pour les années qui viennent. Un DDEN informé sera à même d'intervenir de manière pertinente auprès des élus locaux pour faire progresser la cause de l'école publique.

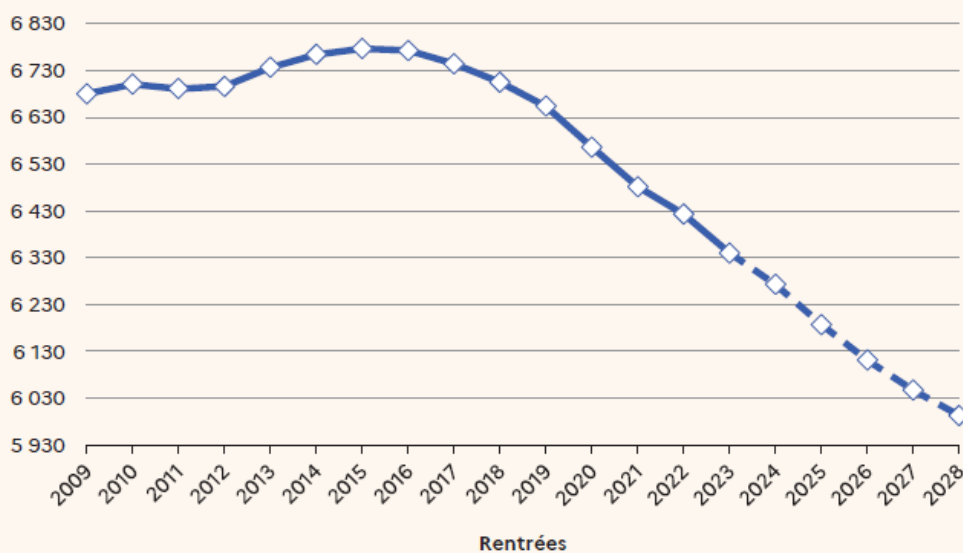
À la rentrée 2028, le secteur public compterait 299 300 élèves de moins qu'à la rentrée 2023. La baisse des effectifs en préélémentaire et en élémentaire concernerait les deux secteurs de scolarisation à la rentrée 2024 (- 10 600 pour le public et - 1 400 pour le privé sous contrat en préélémentaire, - 48 000 pour le public et - 7 900 pour le privé sous contrat en élémentaire)

Cette baisse se poursuivrait sur chaque niveau et dans les deux secteurs aux rentrées suivantes. Au total, à la rentrée 2028, le niveau préélémentaire compterait 87 300 élèves de moins qu'à la rentrée 2023 dans le secteur public et 12 300 de moins dans le privé sous contrat, soit une baisse des effectifs de 4,4 % dans chacun des secteurs. En élémentaire, les effectifs seraient en baisse de 217 100 élèves (- 6,3%) dans le secteur public et de 35 600 élèves (- 6,3%) dans le secteur privé sous contrat sur la même période.

Prévisions d'effectifs d'élèves du premier degré

- ▶ Le nombre d'élèves dans le premier degré s'établirait à 6 273 000 à la rentrée 2024, en baisse de 66 900 élèves après une diminution de 82 900 élèves observée entre les rentrées 2022 et 2023. La baisse devrait se poursuivre aux rentrées suivantes, pour atteindre un effectif prévisionnel de 5 993 100 élèves à la rentrée 2028, soit 346 800 élèves de moins qu'à la rentrée 2023. La baisse des effectifs pour les rentrées 2024 à 2028 concernerait à la fois le niveau préélémentaire et le niveau élémentaire, que ce soit dans le secteur public ou privé sous contrat. Cette prévision résulte essentiellement des évolutions démographiques, avec des générations d'élèves de moins en moins nombreuses.

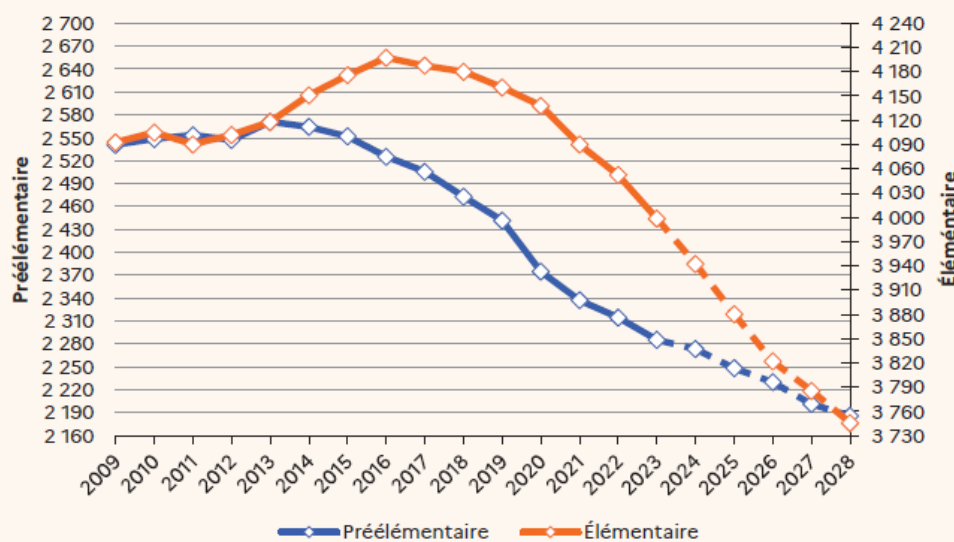
1 Évolution des effectifs d'élèves dans le premier degré (en milliers)



Champ : France, secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat) et Diapre

2 Effectifs d'élèves dans l'enseignement préélémentaire et l'enseignement élémentaire (en milliers)



Lecture : l'échelle de gauche concerne les effectifs d'élèves en préélémentaire (courbe bleue) et celle de droite les effectifs en élémentaire (courbe orange). Une graduation correspond à une évolution de 30 000 élèves pour le préélémentaire et pour l'élémentaire. Ainsi, entre les rentrées 2022 et 2023, les effectifs ont diminué de 29 300 élèves en préélémentaire et de 54 000 élèves en élémentaire.

Champ : France, secteurs public et privé sous contrat, hors ULIS.

Source : DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat) et Diapre.

Réf. : Note d'Information, n° 24.08. DEPP

Vie des délégations

La délégation de Beaujeu

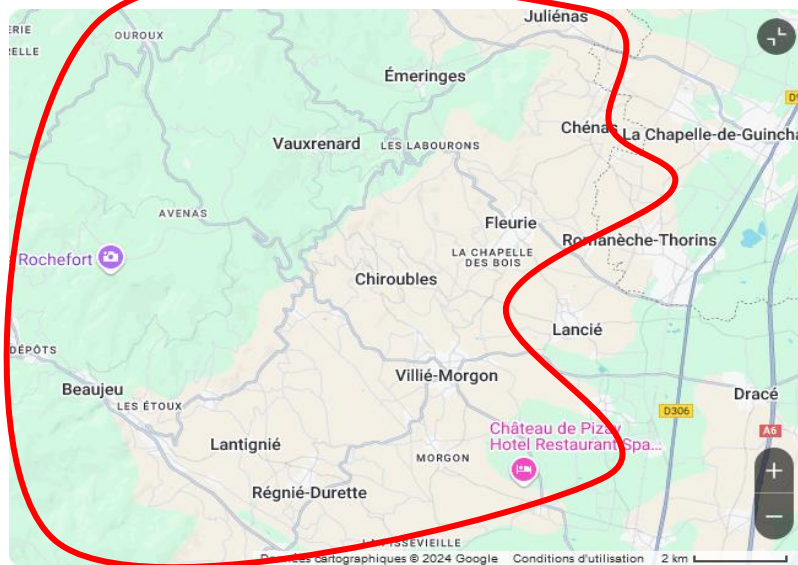


Les DDEN de la délégation de Beaujeu couvrent un secteur de 17 communes. Notre effectif a beaucoup diminué depuis 2018 suite à d'importants problèmes relatifs à la laïcité. En effet, dans une commune de notre secteur, notre président a été radié alors qu'il défendait, avec 22 collègues, notre idéal laïc. Suite à cette « désolante affaire » nous ne nous retrouvons que 9 et nous serons 10 car une nouvelle recrue sera, nous espérons, nommée par le DASEN à la prochaine session.

A 10 DDEN, nous devons donc visiter 18 écoles publiques et 2 écoles privées. Ces 18 écoles publiques sont réparties de la manière suivante : 14 écoles primaires + 2 écoles élémentaires + 2 écoles maternelles.

Sur notre délégation, nous avons 2 RPI (regroupements pédagogiques intercommunaux) :

Emeringes/Vauxrenard et Avenas/Deux-Grosnes (Ouroux) ce qui fait que nous intervenons sur une école de l'ancienne délégation de Monsols.



L'effectif total est de 61 classes publiques soit 1310 élèves et 7 classes en privé soit 161 élèves. (Effectifs 2023/2024).

Nous effectuons 18 visites d'écoles publiques et 2 visites d'écoles privées.

Nous participons à 54 conseils d'écoles.

Elyane Tabillon
Présidente de la délégation de Beaujeu

FORMATION

Notre Union organise des sessions de formation initiale à destination des DDEN nouvellement nommés. Celles-ci ont pour but de donner des outils communs pour assurer les missions officielles du DDEN (participation au Conseil d'école, visite d'école...) et sensibiliser à l'aspect associatif de la fonction. Elles se déroulent sur une journée complète dans les locaux de l'Union. La dernière formation s'est déroulée le samedi 30 novembre.

L'Union peut également proposer des formations complémentaires sur des sujets particuliers (sécurité des locaux scolaires, échanges de pratique, mise à niveau...)

Contactez l'Union en cas de besoin particulier, ou participez aux travaux de la Commission Formation.

Renouvellement quadriennal

**L'Union écrit aux
associations amies**

Notre Union est engagée dans le processus de renouvellement quadriennal qui interviendra à la rentrée 2025. D'ores et déjà, nos délégations ont dû faire le point des éventuelles défections (les limites liées à l'âge atteignent même les meilleurs !), et le recrutement de nouvelles forces est primordiale pour un renouvellement réussi. Les délégations peuvent s'inspirer du courrier suivant pour contacter d'éventuelles associations amies qui pourraient héberger de nouvelles recrues...



RENOUVELLEMENT QUADRIENNAL DES DDEN

COURRIER EN DIRECTION DES ASSOCIATIONS AMIES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Madame, Monsieur, Cher(e) ami(e),

2025 sera l'année du renouvellement quadriennal des DDEN.

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale sont des bénévoles partenaires et amis de l'école publique.

Issus de tous milieux socio-professionnels, ils sont nommés officiellement par le DASEN, après avis du CDEN. Nantis de leur fonction officielle mentionnée dans le Code de l'Éducation, les DDEN veillent aux bonnes conditions d'accueil et de vie de l'enfant à l'école et autour de l'école. Leurs visites dans les écoles font l'objet de rapports transmis aux IEN et également à la municipalité concernée. Être DDEN est aussi un acte citoyen : c'est s'engager au service de la promotion de l'école publique, de l'intérêt des enfants et de la défense des principes républicains d'émancipation que sont la citoyenneté, la laïcité et la liberté de conscience.

L'école publique doit pouvoir compter sur ses amis. C'est pourquoi nous vous sollicitons pour diffuser notre information et pour nous aider à sensibiliser vos adhérents de la nécessité de coopérer au recrutement de futurs DDEN. Le site de notre Union www.dden69.com apportera les renseignements dont vous auriez besoin.

Conditions pour devenir DDEN :

- Avoir plus de 25 ans
- Ne pas être enseignant en activité dans le premier degré
- On ne peut pas être DDEN dans la commune où l'on est élu communal
- On ne peut pas être DDEN dans une école où l'on est parent d'élèves
- Être un défenseur avéré de l'école publique et de la loi de 1905.

À l'abri d'intérêts particuliers ou de diverses pressions, leur indépendance leur permet d'assumer un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité et les services académiques. Ils exercent une fonction de contrôle et de vigilance précisée dans le Code de l'Éducation. Membre de droit du Conseil d'école, ils sont force de propositions sur tous les sujets concernant les conditions de vie des enfants accueillis à l'école ainsi qu'au périscolaire.

La pédagogie n'entre pas dans le champ de leurs compétences car elle reste le domaine exclusif des enseignants.

Depuis toujours, les DDEN affirment que le principe de laïcité est la réponse à la nécessité du vivre ensemble. Fidèles à leurs convictions, ils affirment qu'elle est une exigence et qu'elle est la véritable boussole pour les choix comme pour les refus. Déterminés et exigeants, les DDEN s'engagent pour accompagner l'École de la République dans les défis du futur car l'éducation doit rester l'investissement essentiel pour l'avenir.

Ni usager comme les parents, ni directement acteur comme les enseignants, le DDEN est un sincère partenaire de l'école publique qui s'associe à l'équipe éducative pour la réalisation d'un même objectif, d'une seule cause : l'intérêt exclusif des élèves.

Dans nos interventions, nous appuyons toujours le rôle de l'école qui est un véritable lieu d'éducation, de socialisation et de construction de la citoyenneté, fondé sur des valeurs de solidarité, de coopération et de responsabilité.

Merci de nous aider à recruter de nouveaux DDEN. Les amis de l'école publique ne seront jamais trop nombreux ! Prenez contact avec la délégation de.... ou avec l'Union départementale du Rhône....

Vie de l'Union

CA ? CD ?

La vie démocratique de notre Union a l'ambition de fédérer les délégations de la Métropole de Lyon et du département du Rhône. Si le « Gouvernement » de notre organisation est le Conseil d'Administration, son « Parlement » est le Conseil Départemental qui renouvelle chaque année le 1/3 des administrateurs et débat des orientations à donner à notre Union. Le Bureau issu du Conseil d'Administration est l'exécutif que vous pouvez contacter à tout moment, et notamment le mercredi matin où il tient une permanence dans les locaux de l'Union.

Une nouvelle ligne téléphonique (07 49 40 34 10) permet de contacter un responsable de l'Union à tout moment.

Les secrétaires consignent scrupuleusement le contenu des débats et des décisions, et les comptes-rendus sont à disposition des DDEN sur le site interne www.dden-du-rhone.org

Voici, par exemple, des échos et des extraits des différentes instances de notre Union :

Compte-rendu d'activité des CA et Bureaux et CD depuis l'élection du 18 Novembre 2023

8 Conseils d'Administration :

- 5 à LYON au siège de l'UNION en Janvier, Mars, Juin, Septembre et Octobre 2024
- 2 à VILLEFRANCHE sur SAONE en Novembre 2023 et Mai 2024
- 1 à CRAPONNE le 7 Novembre 2024

7 Réunions de Bureau :

- 5 à LYON au siège de l'UNION en Mars, Avril, Juin, Octobre et Novembre 2024
- 1 à VILLEFRANCHE sur SAONE en Janvier 2024
- 1 sur ZOOM

4 Réunions du Conseil Départemental

- 2 à LYON au siège de l'UNION en Février et Mars 2024
- 1 à SAINT MARTIN en HAUT en Mai 2024
- 1 à ANSE en Septembre 2024

→ Des permanences sont assurées tous les mercredis, de 9h à 12h.



Renouvellement du 1/3 sortant des membres du CA :

16 Délégations sont présentes pour voter, 8 d'entre elles sont porteuses de 2 mandats

⇒ Sont nouvellement élus, à la majorité (unanimité) des voix :

- Éric DELAPLACE candidat sortant LIMONEST
- Philippe DURAND candidat sortant RILLIEUX
- Roland MARCELIN délégation de TARARE
- Cyril POINAS délégation de GIVORS/MORNANT

Composition du CA :

ID	NOM	PRENOM	Délégation
Mme	BRAIZAZ	Mireille	LE BOIS D'OINGT
M	COSTET	Sylvain	SAINT SYMPHORIEN sur COISE
M	DELAPLACE	Éric	LIMONEST
M	DIEDERICHS	Bernard	CALUIRE
M	DURAND	Philippe	RILLIEUX
M	GUIDONI	Lucien	VENISSIEUX
M	MARCELLIN	Roland	TARARE
Mme	MARTIN	Josiane	OULLINS
M	MEARINI	Adriano	LYON 8
M	MOUROT	André	CALUIRE
Mme	PELORCE	Françoise	VAUGNERAY
M	POINAS	Cyril	GIVORS
M	SCHIRVEL	Christian	VAUGNERAY
Mme	TOURNEUX	Christine	VILLEFRANCHE
Mme	TOURNIAIRE	Céline	LYON 8
M	VANDENDRIESSCHE	Christian	VILLEFRANCHE

Le 4 décembre le CA réuni au local lyonnais des DDEN à procédé à l'élection du **nouveau bureau** ainsi composé :

FONCTION	NOM	PRENOM	TELEPHONE	EMAIL
Président	VANDENDRIESSCHE	Christian	06 75 31 53 09	c.vandendriessche@orange.fr
<i>Vice-présidente</i>	PELORCE	Françoise	06 69 73 29 41	francoise.pelorce@laposte.net
<i>Vice-président</i>	DURAND	Philippe	06 81 35 58 38	philippedurand7@hotmail.com
Secrétaire générale	TOURNIAIRE	Céline	06 15 33 67 72	c.tourniaire@orange.fr
<i>Secrétaire adjoint</i>	DIEDERICHS	Bernard	06 79 21 44 27	bernard.diederichs@orange.fr
Trésorier	DELAPLACE	Éric	06 81 30 48 67	edelag@orange.fr
<i>Trésorière adjointe</i>	MARTIN	Josiane	06 09 76 52 36	josiane.martin.69310@gmail.com
Archiviste	TOURNEUX	Christine	07 82 52 25 76	kristourneux@hotmail.com

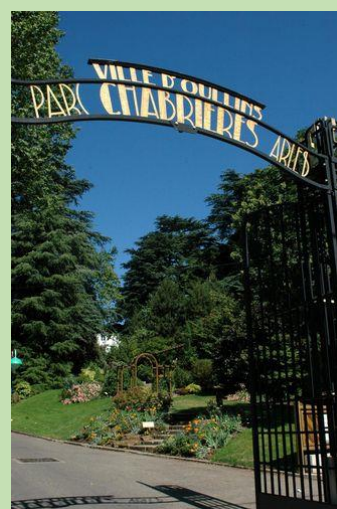
Congrès 2025

**Oullins,
12 avril 2024**

Réservez votre samedi 12 avril 2025 pour notre **Congrès départemental**.

Cette année, c'est la délégation d'Oullins qui accueillera les DDEN du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon dans la salle des fêtes du Parc Chabrières.

Au programme le matin les opérations statutaires (rapport moral, activité, finances, résolution...). L'après-midi sera consacré au dossier de l'école inclusive.



Renouvellement 2025

L'année 2025 est l'année du renouvellement quadriennal défini par le code de l'éducation (D241-26). La DSDEN du Rhône (direction des services départementaux de l'éducation nationale) nous demande de déposer auprès de l'IEN de la circonscription dont dépend notre école notre demande de renouvellement. Cette demande est composée de 2 documents :

1/ la "fiche de renouvellement 2025"

2/ le volet 3 du casier judiciaire à télécharger auprès des services du gouvernement :

<https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>

La demande de renouvellement est obligatoire pour toutes et tous les DDEN en poste, et pour toutes les nouvelles nominations qui seront faites en CDEN au cours de l'année. Les délégations sont en charge de collecter les documents et de les transmettre aux IEN et à l'Union DDEN-69 pour information afin que nous puissions suivre au CDEN de juillet (?) la liste renouvelée.

En cas de problème, contacter l'Union.

Bulletin d'informations de l'Union du Rhône des DDEN – 20, rue François Garcin 69003 LYON

Directeur de la publication : Christian VANDENDRIESSCHE

Directeur de la rédaction : Philippe DURAND

Mis en pages et imprimé par nos soins